Image not found or type unknown

Budget 2019 du ministère de la Justice

Fiche pratique publié le **28/09/2018**, vu **832 fois**, Auteur : Me Erika THIEL

Le projet de loi de finances 2019 a été présenté le 24 septembre dernier. En l'état, le budget de la justice prévoit une hausse de 0,31% en comparaison au budget de l'année 2018, les crédits augmentant de 4,5% par rapport à l'année dernière.

Le projet de loi de finances 2019 a été présenté le 24 septembre dernier. En l'état, le budget de la justice prévoit une hausse de 0,31% en comparaison au budget de l'année 2018, les crédits augmentant de 4,5% par rapport à l'année dernière.

- un peu moins de 75 % de la totalité des emplois seront créés au sein de l'administration pénitentiaire (400 emplois dans les services d'insertion, 400 pour les postes vacants, 70 dans la sécurité, 39 pour le renseignement pénitentiaire et 50 pour les extractions),

- 100 nouveaux postes de magistrats et 92 postes supplémentaires sont prévus dans les tribunaux,

- renforcement de la sécurité pénitentiaire (équipements, systèmes de brouillage, vidéosurveillance,...)

- une part significative du budget est également consacrée à l'immobilier (construction de nouvelles places, nouvelles structures), ainsi qu'à la construction et rénovation immobilières des tribunaux, d'améliorer les conditions de travail des magistrats et greffiers,

- les tribunaux voient leur crédit de fonctionnement augmenter, comme le crédit accordé à l'aide juridictionnelle,

- création de 51 emplois, de centres éducatifs fermés, rénovation des établissements du service de la protection judiciaire de la jeunesse,

- des crédits sont également octroyés en vue de la valorisation des agents comme les conseillers d'insertion et de probation par exemple,

- enfin, les crédits d'investissement informatique augmentent de 49% afin de poursuivre la transformation numérique de la justice. 80 postes seront également créés à cette fin.

?

+ D'ACTU SUR THIEL AVOCAT

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés